



## Avocat spécialisé dans les affaires militaires

Par **pierrick35**, le **20/09/2012** à **06:47**

Bonjour,  
je recherche un avocat sur Ille et vilaine spécialisé dans les affaires militaires

Par **trichat**, le **20/09/2012** à **11:50**

Allez consulter la liste des avocats inscrits au barreau de votre département (liste disponible dans chaque tribunal, et parfois dans les mairies).

Si vous ne trouvez pas, alors adressez-vous au conseil national des barreaux

Adresse du site :

<http://cnb.avocat.fr/>

Cordialement.

Par **jems35**, le **20/09/2012** à **11:54**

je suis allé mais hélas dans la liste qui est longue rien ne dis qu'ils ou elles sont spécialiste des droit militaires

Par **trichat**, le **20/09/2012** à **13:08**

Sans aucun parti pris, quelques adresses de sites indiquant une spécialisation en droit des militaires :

<http://www.cabinetsavocats.com/06/contentieux-militaire/index.php>

<http://www.cabinetsavocats.com/13/droit-des-militaires/9142/avocat-gratuit-droit-des-militaires/index.php>

<http://www.cabinetsavocats.com/75/contentieux-militaire/index.php>

Il s'agit d'une spécialisation peu courante.

Voilà déjà quelques références qui peuvent vous ouvrir des pistes.

Bonne recherche.

Par **jems35**, le **20/09/2012** à **18:07**

merci mais ces adresses son dans le sud ou paris moi je recherche sur la bretagne

Par **trichat**, le **20/09/2012** à **18:47**

J'essaie de vous apporter mon aide à distance. Mais des avocats spécialisés en droit militaire, ça ne semble pas courir les pages du web!

Ce que je vous suggère, c'est de prendre un premier contact téléphonique avec le plus proche (Paris) et l'interroger sur des éventuels confrères qu'il pourrait avoir dans votre département.

D'ailleurs sur le site, il me semble qu'il y a possibilité de poser une question sur le sujet qui vous préoccupe.

Par **jems35**, le **20/09/2012** à **19:08**

oui je reconnais que beaucoup passent du temps à venir en aide aux personnes et je vous en remercie.

c'est ce que j'ai fait j'ai interrogé Paris en espérant avoir une réponse  
merci encore

Par **Red1carlito**, le **24/03/2014** à **22:08**

Bonjour a tous, je suis militaire depuis 2005 , et par mal chance j'ai êtes infecte par un oedeme celebral au retour d'afgha du a un vaccin de la grippe qu'on m'a injecte sur le terrain. Conclusion après une biopsie cérébrale, les médecins ont pu arrêter l'affection et a la faire résorber. Cette mésaventure m'avait paralyse le langue et l'écrit. Aujourdhui, il me reste des séquelles avec des pertes de mémoire quotidienne. A ma question est y a t il un militaire a qui il lui arrive le même cas suite un vaccin?